



Offre d'emploi

Animateur/trice maison de services au public Médiateur/trice administratif/ive



CDD : Prise de poste dès que possible jusqu'à fin avril 2021 (évolution possible vers un CDI)

Horaires : 14 heures hebdomadaires soit 61 h par mois

Travail le mercredi matin (horaires à définir) puis autres jours à définir au sein des horaires d'ouverture de la MSAP.

Poste ouvert aux personnes en recherche d'un complément d'activité.

Basé dans les locaux d'AMESUD à Joyeuse

Rémunération : 10.60 € à 11.86 € selon expérience et qualification – soit 634 € à 683€ brut/mensuel

Diplôme : BEP ou BAC professionnel dans le champ de l'animation ou du social + expérience
BTS ESF (BTS économie sociale et familiale) Ou BTS SP 3S (BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social)

Expérience souhaitée : accueil ou médiation

Offre :

Au sein de la MSAP du Pays Beaume Drobie gérée par AMESUD:

- Vous accueillez le public, recueillez sa demande pour l'informer ou le réorienter, vous le recevez en R.V. si nécessaire.
- Vous organisez et animez l'espace documentation. Vous accompagnez le public sur l'outil informatique, l'accès aux différentes plateformes numériques.
- Vous participez aux réunions partenaires ainsi qu'à des formations en lien avec le poste et contribuez à l'évaluation du dispositif.
- Vous participez à la vie de l'équipe et de l'association ainsi qu'au réseau des animateurs MSAP échelle locale.

Autres informations :

Maitrise informatique obligatoire, capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse. Bon relationnel. Connaissance des différents services publics et dispositifs emploi. Sens du service public, discrétion professionnelle.

Permis B et véhicule

Déplacements : rares local et régional : indemnités kilométriques

Date limite de candidature : 15 septembre - Entretiens d'embauche : 17 septembre.

Pour postuler : envoi du profil détaillé sur demande et par mail
Envoyer CV et lettre de motivation à Mariette AUBERT - Directrice

Candidatures uniquement par mail : maubert@amesud.fr